

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOURS - 3701 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 11/07/2024 - 7761 - 2014 B 01228 - 807 884 622 - SYNEXIA

2024 07761

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOURS

11 JUIL. 2024

BILAN ACTIF

Me F. PRINTEMPS Greffier Associé

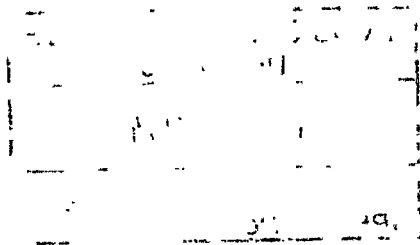
GREFFE RCS

Ecart N-1

ACTIF		Exercice N 31/12/2023* 12				Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%		
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)								
	Immobilisations incorporelles								
	Frais d'établissement								
	Frais de développement								
	Concessions, brevets et droits similaires								
	Fonds commercial (1)								
	Autres immobilisations incorporelles								
	Avances et acomptes								
	Immobilisations corporelles								
	Terrains								
	Constructions								
	Installations techniques, matériel et outillage								
	Autres immobilisations corporelles	32 676	16 109	16 567	11 992	4 575	38.15		
	Immobilisations en cours								
	Avances et acomptes								
	Immobilisations financières (2)								
	Participations mises en équivalence								
	Autres participations	5 722 790	512 212	5 210 578	5 210 578				
	Créances rattachées à des participations								
	Autres titres immobilisés	5 050		5 050	5 050				
	Prêts								
	Autres immobilisations financières	50 497		50 497	51 697	1 200	2.32		
Total II		5 811 012	528 321	5 282 691	5 279 317	3 375	0.06		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours								
	Matières premières, approvisionnements								
	En-cours de production de biens								
	En-cours de production de services								
	Produits intermédiaires et finis								
	Marchandises								
	Avances et acomptes versés sur commandes	12 505		12 505		12 505			
	Créances (3)								
	Clients et comptes rattachés	483 243		483 243	615 734	132 490	21.52		
	Autres créances	491 794		491 794	577 320	85 527	14.81		
	Capital souscrit - appelé, non versé								
	Valeurs mobilières de placement				205 582	205 582	100.00		
	Disponibilités	72 762		72 762	115 636	42 874	37.08		
	Charges constatées d'avance (3)	29 441		29 441	33 925	4 484	13.22		
	Total III	1 089 745		1 089 745	1 548 197	458 452	29.61		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)								
	Primes de remboursement des obligations (V)								
	Ecarts de conversion actif (VI)								
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 900 757	528 321	6 372 436	6 827 514	455 078	6.67		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

50 497



1072

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N° 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 746 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 746 000	1 746 000		
	Réserves				
	Réserve légale	120 213	114 533	5 679	4.96
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	1 500	750	750	100.00
	Autres réserves	2 282 539	2 175 383	107 156	4.93
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	799 507	113 585	685 922	603.88
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	47 714	63 520	15 806	24.88
	Total I	4 997 473	4 213 772	783 701	18.60
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	849 007	1 203 192	354 185	29.44
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	228 580	931 211	702 631	75.45
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 709	46 404	1 305	2.81
	Dettes fiscales et sociales	247 781	431 049	183 268	42.52
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 887	1 887		
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	1 374 963	2 613 742	1 238 779	47.39
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 372 436	6 827 514	455 078	6.67

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

883 507 1 765 984

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 398 339		1 398 339	1 544 480		146 141	9.46
Chiffre d'affaires NET	1 398 339		1 398 339	1 544 480		146 141	9.46
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7 108	4 516		2 592	57.40
Autres produits			539	5 604		5 065	90.38
Total des Produits d'exploitation (I)			1 405 986	1 554 600		148 614	9.56
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			498 195	415 357		82 838	19.94
Impôts, taxes et versements assimilés			13 411	11 426		1 986	17.38
Salaires et traitements			609 885	776 468		166 583	21.45
Charges sociales			170 964	242 426		71 462	29.48
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 450	5 035		415	8.24
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			10 909	12 905		1 996	15.47
Total des Charges d'exploitation (II)			1 308 814	1 463 616		154 803	10.58
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			97 173	90 984		6 189	6.80
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/ N-1	
	31/12/2023, 12	31/12/2022 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	750 000	300 000	450 000	150.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	43 020	11 366	31 654	278.49
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	32 937	20 222	12 715	62.88
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	825 957	331 588	494 369	149.09
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		212 785	212 785	100.00
Intérêts et charges assimilées (4)	45 243	35 007	10 236	29.24
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	38 519		38 519	
Total VI	83 762	247 792	164 030	66.20
2. Résultat financier (V-VI)	742 195	83 796	658 399	785.72
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	839 368	174 780	664 588	380.24
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		7 145	7 145	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	18 608		18 608	
Total VII	18 608	7 145	11 463	160.43
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		6 958	6 958	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 802	22 687	19 885	87.65
Total VIII	2 802	29 645	26 843	90.55
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	15 806	22 500	38 306	170.25
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	30 563	36 368	5 805	15.96
Impôts sur les bénéfices (X)	25 104	2 327	22 777	978.81
Total des produits (I+III+V+VII)	2 250 552	1 893 333	357 218	18.87
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 451 044	1 779 748	328 704	18.47
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	799 507	113 585	685 922	603.88

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Rien à signaler.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Souscription à une convention d'intégration fiscale :

Le Groupe constitué par la SARL SYNEXIA et sa filiale A2MO a opté pour le régime d'intégration fiscal prévu à l'article 223 A du CGI, qui a pris effet le 01/01/2016.

Une convention d'intégration fiscale conclue entre les deux sociétés règle la répartition de charge d'impôt comme suit :

- la SARL SYNEXIA perçoit de la SASU A2MO, à titre de contribution à l'impôt sur les sociétés du groupe, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat fiscal et/ou sa plus-value nette à long de l'exercice, comme si elle était imposable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

distinctement.

- les tarifs de l'impôt sur les sociétés sont, suivant la nature des produits, le taux normal et le taux réduit des plus-values à long terme.

Synexia est la société mère du groupe fiscalement intégrée.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 651		10 025
TOTAL	22 651		10 025
Autres participations	5 722 790		
Autres titres immobilisés	5 050		
Prêts, autres immobilisations financières	51 697		1 200
TOTAL	5 779 537		1 200
TOTAL GENERAL	5 802 188		8 825

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			32 676	32 676
TOTAL			32 676	32 676
Autres participations			5 722 790	5 722 790
Autres titres immobilisés			5 050	5 050
Prêts, autres immobilisations financières			50 497	50 497
TOTAL			5 778 337	5 778 337
TOTAL GENERAL			5 811 012	5 811 012

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 659	5 450		16 109
TOTAL	10 659	5 450		16 109
TOTAL GENERAL	10 659	5 450		16 109

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	5 450				
Emballages récupérables et divers				2 802	
TOTAL	5 450			2 802	
TOTAL GENERAL	5 450			2 802	

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	63 520	2 802	18 608		47 714
TOTAL	63 520	2 802	18 608		47 714

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	512 212				512 212
Autres provisions pour dépréciation	32 937		32 937		
TOTAL	545 149		32 937		512 212
TOTAL GENERAL	608 669	2 802	51 545		559 926
Dont dotations et reprises					
financières			32 937		
exceptionnelles		2 802	18 608		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	50 497	50 497	
Autres créances clients	483 243	483 243	
Personnel et comptes rattachés	1 649	1 649	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 914	1 914	
Impôts sur les bénéfices	24 040	24 040	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 941	7 941	
Divers état et autres collectivités publiques	832	832	
Groupe et associés	454 008	454 008	
Débiteurs divers	1 410	1 410	
Charges constatées d'avance	29 441	29 441	
TOTAL	1 054 975	1 054 975	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 139	1 139		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	847 868	356 412	491 456	
Emprunts et dettes financières divers	1 683	1 683		
Fournisseurs et comptes rattachés	47 709	47 709		
Personnel et comptes rattachés	75 011	75 011		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	62 871	62 871		
Taxe sur la valeur ajoutée	104 787	104 787		
Autres impôts taxes et assimilés	5 111	5 111		
Groupe et associés	226 898	226 898		
Autres dettes	1 887	1 887		
TOTAL	1 374 964	883 507	491 456	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	353 916			

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts so. à la création	10.0000	200			200
Apport 12/2014	10.0000	160 000			160 000
Apport 04/2020	10.0000		14 400		14 400

Mr Ferro 100% des parts.

Titres immobilisés

(PCG Art 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 139
Emprunts et dettes financières diverses	29 937
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 250
Dettes fiscales et sociales	99 777
Total	141 104

Voir détail annexe liasse fiscale

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	29 441
Total	29 441

Voir détail annexe liasse fiscale

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	6
Employés	1
Total	7

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		21 340
Intérêts et assurance	21 340	
Total (1)		21 340

Engagements reçus

R.A.S

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	9 272
35 à 44 ans	21 à 30 ans	1 706
moins de 35 ans	plus de 30 ans	5 515
Engagement total		16 493

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans à l'initiative du salarié
- méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective prorata temporis
- profil de carrière à décroissance moyenne
- taux d'inflation 1% constant : augmentation annuelle salaire
- taux d'actualisation : 2%

Sarl SYNEXIA
37500 CRAVANT LES COTEAUX

Page 25

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code du Commerce Art R 225-102)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social					
Nbre des actions ordinaires existantes	1 602 000	1 746 000	1 746 000	1 746 000	1 746 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes	160 200	174 600	174 600	174 600	174 600
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	571 671	1 028 096	1 310 770	1 544 480	1 398 339
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	346 645	528 684	544 880	372 565	811 881
Impôts sur les bénéfices	7 729	7 303	1 271-	2 327	25 104
Participation des salariés au titre de l'exercice		10 800	28 103	36 368	30 563
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	333 656	161 830	497 561	113 585	799 507
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	2.12	2.92	2.97	1.91	4.33
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2.08	0.93	2.85	0.65	4.58
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3	6	7	7	7
Montant de la masse salariale de l'exercice	380 441	507 728	543 773	776 468	609 885
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	73 487	128 628	183 725	242 426	170 964

SYNEXIA

*Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 746 000 Euros*

*La Chapellerie
37500 CRAVANT LES COTEAUX*

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport sur les comptes annuels



FRANCE

AUDIT

Sylvain BEGENNE
Sophie DELSAUX
Sophie GRANIER
Rémi LAMBERT
Quentin LE MEUR
Anne PANANCEAU-MOCHER
Commissaires aux Comptes

Adresse de correspondance : TGS France Audit – Parc d'Activités Angers-Beaucouzé
1 rue du Tertre – CS 60119 – 49072 BEAUCOUZÉ CEDEX
Tél 02 41 22 22 30 – Fax 02 41 47 47 95 – E-mail beaucouze-audit@tgs-france.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'associé unique de la société SYNEXIA,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SYNEXIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Titres immobilisés » de l'annexe expose les modalités d'évaluation relatives aux titres de participation. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les hypothèses sur lesquelles se fondent ces valeurs. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère approprié de ces estimations.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Beaucouzé, le 14 juin 2024

Signé numériquement

Pour **TGS France Audit**,

Sophie DELSAUX

Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	32 676	16 109	16 567	11 992	4 575	38.15
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	5 722 790	512 212	5 210 578	5 210 578		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	5 050		5 050	5 050		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	50 497		50 497	51 697	1 200	2.32
	Total II	5 811 012	528 321	5 282 691	5 279 317	3 375	0.06
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	12 505		12 505		12 505	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	483 243		483 243	615 734	132 490	21.52
	Autres créances	491 794		491 794	577 320	85 527	14.81
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement				205 582	205 582	100.00
	Disponibilités	72 762		72 762	115 636	42 874	37.08
	Charges constatées d'avance (3)	29 441		29 441	33 925	4 484	13.22
	Total III	1 089 745		1 089 745	1 548 197	458 452	29.61
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 900 757	528 321	6 372 436	6 827 514	455 078	6.67

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

50 497

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 746 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 746 000	1 746 000		
	Réserves				
	Réserve légale	120 213	114 533	5 679	4.96
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	1 500	750	750	100.00
	Autres réserves	2 282 539	2 175 383	107 156	4.93
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	799 507	113 585	685 922	603.88
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	47 714	63 520	15 806	24.88
	Total I	4 997 473	4 213 772	783 701	18.60
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	— Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	849 007	1 203 192	354 185	29.44
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	228 580	931 211	702 631	75.45
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 709	46 404	1 305	2.81
	Dettes fiscales et sociales	247 781	431 049	183 268	42.52
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 887	1 887		
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	1 374 963	2 613 742	1 238 779	47.39
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		6 372 436	6 827 514	455 078	6.67

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

883 507

1 765 984

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 398 339		1 398 339	1 544 480	146 141	9.46
Chiffre d'affaires NET	1 398 339		1 398 339	1 544 480	146 141	9.46
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7 108	4 516	2 592	57.40
Autres produits			539	5 604	5 065	90.38
Total des Produits d'exploitation (I)			1 405 986	1 554 600	148 614	9.56
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			498 195	415 357	82 838	19.94
Impôts, taxes et versements assimilés			13 411	11 426	1 986	17.38
Salaires et traitements			609 885	776 468	166 583	21.45
Charges sociales			170 964	242 426	71 462	29.48
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 450	5 035	415	8.24
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			10 909	12 905	1 996	15.47
Total des Charges d'exploitation (II)			1 308 814	1 463 616	154 803	10.58
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			97 173	90 984	6 189	6.80
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N°	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	31/12/2022	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	750 000	300 000	450 000	150.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	43 020	11 366	31 654	278.49
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	32 937	20 222	12 715	62.88
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	825 957	331 588	494 369	149.09
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		212 785	212 785	100.00
Intérêts et charges assimilées (4)	45 243	35 007	10 236	29.24
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	38 519		38 519	
Total VI	83 762	247 792	164 030	66.20
2. Résultat financier (V-VI)	742 195	83 796	658 399	785.72
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	839 368	174 780	664 588	380.24
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		7 145	7 145	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	18 608		18 608	
Total VII	18 608	7 145	11 463	160.43
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		6 958	6 958	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 802	22 687	19 885	87.65
Total VIII	2 802	29 645	26 843	90.55
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	15 806	22 500	38 306	170.25
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	30 563	36 368	5 805	15.96
Impôts sur les bénéfices (X)	25 104	2 327	22 777	978.81
Total des produits (I+III+V+VII)	2 250 552	1 893 333	357 218	18.87
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 451 044	1 779 748	328 704	18.47
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	799 507	113 585	685 922	603.88

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Rien à signaler.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Souscription à une convention d'intégration fiscale :

Le Groupe constitué par la SARL SYNEXIA et sa filiale A2MO a opté pour le régime d'intégration fiscal prévu à l'article 223 A du CGI, qui a pris effet le 01/01/2016.

Une convention d'intégration fiscale conclue entre les deux sociétés règle la répartition de charge d'impôt comme suit :

- la SARL SYNEXIA perçoit de la SASU A2MO, à titre de contribution à l'impôt sur les sociétés du groupe, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat fiscal et/ou sa plus-value nette à long de l'exercice, comme si elle était imposable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

distinctement.

- les tarifs de l'impôt sur les sociétés sont, suivant la nature des produits, le taux normal et le taux réduit des plus-values à long terme.

Synexia est la société mère du groupe fiscalement intégrée.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 651		10 025
TOTAL	22 651		10 025
Autres participations	5 722 790		
Autres titres immobilisés	5 050		
Prêts, autres immobilisations financières	51 697		1 200
TOTAL	5 779 537		1 200
TOTAL GENERAL	5 802 188		8 825

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			32 676	32 676
TOTAL			32 676	32 676
Autres participations			5 722 790	5 722 790
Autres titres immobilisés			5 050	5 050
Prêts, autres immobilisations financières			50 497	50 497
TOTAL			5 778 337	5 778 337
TOTAL GENERAL			5 811 012	5 811 012

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 659	5 450		16 109
TOTAL	10 659	5 450		16 109
TOTAL GENERAL	10 659	5 450		16 109

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier Emballages récupérables et divers	5 450			2 802	
TOTAL	5 450			2 802	
TOTAL GENERAL	5 450			2 802	

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	63 520	2 802	18 608		47 714
TOTAL	63 520	2 802	18 608		47 714

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	512 212				512 212
Autres provisions pour dépréciation	32 937		32 937		
TOTAL	545 149		32 937		512 212
TOTAL GENERAL	608 669	2 802	51 545		559 926
Dont dotations et reprises					
financières			32 937		
exceptionnelles		2 802	18 608		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	50 497	50 497	
Autres créances clients	483 243	483 243	
Personnel et comptes rattachés	1 649	1 649	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 914	1 914	
Impôts sur les bénéfices	24 040	24 040	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 941	7 941	
Divers état et autres collectivités publiques	832	832	
Groupe et associés	454 008	454 008	
Débiteurs divers	1 410	1 410	
Charges constatées d'avance	29 441	29 441	
TOTAL	1 054 975	1 054 975	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 139	1 139		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	847 868	356 412	491 456	
Emprunts et dettes financières divers	1 683	1 683		
Fournisseurs et comptes rattachés	47 709	47 709		
Personnel et comptes rattachés	75 011	75 011		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	62 871	62 871		
Taxe sur la valeur ajoutée	104 787	104 787		
Autres impôts taxes et assimilés	5 111	5 111		
Groupe et associés	226 898	226 898		
Autres dettes	1 887	1 887		
TOTAL	1 374 964	883 507	491 456	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	353 916			

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts so. à la création	10.0000	200			200
Apport 12/2014	10.0000	160 000			160 000
Apport 04/2020	10.0000		14 400		14 400

Mr.Ferro 100% des parts.

Titres immobilisés

(PCG Art 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 139
Emprunts et dettes financières diverses	29 937
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 250
Dettes fiscales et sociales	99 777
Total	141 104

Voir détail annexe liasse fiscale

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	29 441
Total	29 441

Voir détail annexe liasse fiscale

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	6
Employés	1
Total	7

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :	21 340
Intérêts et assurance	21 340
Total (1)	21 340

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

-Caution personnelle et solidaire Mr Ferro Bruno sur le prêt prof n°08720204 de 176 500€	90 000
- Nantissement de compte titres financiers de 1 000 actions de la société OMNIA INGENIERIE	
-Garantie Bpifrance sur le prêt n°08744636 de 300ke	150 000
-Nantissement de compte titres financiers de 334 actions de la société OMNIA NUMERIQUE	
Total	240 000

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	9 272
35 à 44 ans	21 à 30 ans	1 706
moins de 35 ans	plus de 30 ans	5 515
Engagement total		16 493

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans à l'initiative du salarié
- méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective prorata temporis
- profil de carrière à décroissance moyenne
- taux d'inflation 1% constant : augmentation annuelle salaire
- taux d'actualisation : 2%

Sarl SYNEXIA
37500 CRAVANT LES COTEAUX

Page 14

1

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 602 000	1 746 000	1 746 000	1 746 000	1 746 000
Nbre des actions ordinaires existantes	160 200	174 600	174 600	174 600	174 600
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	571 671	1 028 096	1 310 770	1 544 480	1 398 339
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	346 645	528 684	544 880	372 565	811 881
Impôts sur les bénéfices	7 729	7 303	1 271-	2 327	25 104
Participation des salariés au titre de l'exercice		10 800	28 103	36 368	30 563
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	333 656	161 830	497 561	113 585	799 507
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	2.12	2.92	2.97	1.91	4.33
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2.08	0.93	2.85	0.65	4.58
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3	6		7	7
Montant de la masse salariale de l'exercice	380 441	507 728	543 773	776 468	609 885
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	73 487	128 628	183 725	242 426	170 964

Document signé électroniquement



FRANCE

VOUS INFORME QUE CE DOCUMENT FAIT L'OBJET D'UNE PROCEDURE DE

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Le présent document est établi en un (1) exemplaire original signé par voie électronique par chacune des parties, qui ont consenti à l'utilisation de ce procédé et reconnu comme totalement valable ledit procédé de signature.

La version numérique de ce document a une valeur juridique probante complète,
sa re-matérialisation sur papier n'est pas nécessaire.

La signature électronique vaut signature de **toutes les pages** et en conséquence
remplace le **paraphe** de chacune des pages.

Les Parties reconnaissent que le procédé technique de signature électronique mis en œuvre permet de garantir et constituer la preuve de (i) l'identification du signataire du document, (ii) la préservation de l'intégrité de son contenu. Les Parties renoncent expressément à contester la recevabilité, la validité et la force probante de la signature électronique du présent document.

Les Parties conviennent que l'acte signé ce jour (i) constituera l'original dudit acte (ii) constituera une preuve par écrit, au sens des articles 1364 et suivants du Code civil, pouvant être valablement opposée aux Parties (iii) sera susceptible d'être produit en justice en cas de litige.

Les Parties reconnaissent enfin que le présent document signé par voie électronique sera le cas échéant admis comme original devant les tribunaux et fera la preuve des contenus qu'il contient, preuve recevable, valable et opposable entre les Parties, de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante qu'un document qui revêt une signature manuscrite, conformément aux articles 1356, 1366 à 1368 du Code civil.

Les signataires ci-dessous ont signé numériquement :

Signé le 14/06/2024

Sophie DELSAUX

par Sophie DELSAUX

✓ Signé et certifié par yousign 

SYNEXIA
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 1 746 000 euros
Siège social : Lieudit La Chapellerie
37500 CRAVANT LES COTEAUX
807 884 622 RCS TOURS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 28 JUIN 2024
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 799.507,21 euros de la manière suivante :

- à la réserve légale	39.975,36 euros
- à la réserve spéciale	1.450,00 euros
----- le solde aux autres réserves, soit	<u>758.081,85 euros</u>

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme

Bruno FERRO
Gérant